



**HAL**  
open science

## **Introduction. Le développement durable et les sciences sociales de l'urbain**

Gilles Pinson, Vincent Béal, Mario Gauthier

### ► **To cite this version:**

Gilles Pinson, Vincent Béal, Mario Gauthier. Introduction. Le développement durable et les sciences sociales de l'urbain. Béal, Vincent; Gauthier, Mario; Pinson, Gilles. Le développement durable changera-t-il la ville? Le regard des sciences sociales, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011, Dynamiques métropolitaines, 978-2-86272-592-5. <halshs-01141514>

**HAL Id: halshs-01141514**

**<https://shs.hal.science/halshs-01141514v1>**

Submitted on 13 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## ***Introduction.***

### ***Le développement durable et les sciences sociales de l'urbain***

**Gilles PINSON, Vincent BEAL, Mario GAUTHIER**

Jamais sans doute une notion n'aura autant à la fois occupé, embarrassé et fait vivre les sciences sociales de l'urbain que le développement durable. Apparue au cours des années 1980 d'abord sur des scènes internationales mobilisées pour prendre en charge des enjeux d'environnement à l'échelle globale, la notion s'est rapidement diffusée au niveau local<sup>1</sup>. Les villes et les politiques urbaines ont constitué des espaces privilégiés d'acclimatation des discours et des pratiques de la durabilité<sup>2</sup>. Aujourd'hui, l'inscription du développement urbain durable sur les agendas politiques urbains est très forte. Que ce soit dans le cadre de politiques sectorielles (transports, habitats, énergie, etc.) ou de politiques, mesures et opérations expressément labellisées comme telles (Agendas 21 locaux, écoquartiers, Plans énergie climat territoriaux, démarche ÉcoCité du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, programme « Ville de demain » dans le cadre du Grand emprunt, etc.), le développement urbain durable semble tellement omniprésent qu'il apparaît comme une évidence dans le discours des acteurs de la production et de la régulation de la ville<sup>3</sup>.

Cette diffusion du thème de la durabilité dans les politiques urbaines s'est accompagnée de la multiplication des appels à projets venant des institutions de financement de la recherche en sciences sociales et de la recherche urbaine et faisant référence au développement urbain durable<sup>4</sup>. Ces sollicitations ont fini par imposer le développement durable comme catégorie essentielle pour comprendre les mutations des sociétés urbaines et les dispositifs et processus de fabrication et de gouvernance de la ville, mais quelle est la nature véritable de cette catégorie et, pour reprendre les termes de l'interrogation d'Olivier Godard, économiste spécialiste des enjeux environnementaux et de développement, « pourquoi donc les chercheurs devraient-ils, en tant que chercheurs et pas en tant que citoyens, se sentir concernés par le développement durable ? ». Autrement dit, peut-il y avoir une véritable plus-value heuristique dans la prise en charge de la notion de développement durable par les sciences sociales de l'urbain et dans son usage en tant que catégorie d'analyse ? Le cas échéant, où faut-il aller chercher cette plus-value ? Faut-il considérer que la notion de développement urbain durable subsume un ensemble d'objets – des discours, des pratiques, des politiques publiques désignés par les acteurs eux-mêmes comme relevant ou s'inspirant de l'univers de la durabilité – qui, parce qu'ils ont une matérialité irréfragable, méritent que les chercheurs en sciences sociales les étudient ? Faut-il être plus ambitieux et considérer que la durabilité (ou la soutenabilité) est un concept voire une théorie permettant

---

<sup>1</sup> VIVIEN F.-D., « Histoire d'un mot, histoire d'une idée : le développement durable à l'épreuve du temps », in JOLLIVET M. (éd.), *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier, 2001, p. 19-60.

<sup>2</sup> HAUGHTON G., HUNTER C., *Sustainable Cities*, London, Jessica Kingley/Regional Studies Association, 1994 ; KEIL R., « The environmental problematic in world cities », in KNOX P., TAYLOR P. (éd.), *World Cities in a World System*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; LAGANIER R., VILLALBA B., ZUINDEAU B., « Le développement durable face au territoire. Éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable et territoires*, n° 1, 2002.

<sup>3</sup> CAMPBELL S., « Green cities, growing cities, just cities ? Urban planning and the contradictions of sustainable development », *Journal of the American Planning Association*, vol. 62, n° 3, 1996, p. 296-312 ; REIGNER H., HERNANDEZ F., BRENAC T., « Circuler dans la ville sûre et durable. Des politiques publiques contemporaines ambiguës, consensuelles et insoutenables », *Métropoles*, n° 5, 2009, p. 42-78.

<sup>4</sup> Pour un bilan rétrospectif et prospectif de ces recherches et analyses menées dans le contexte français, voir : GAUTHIER M., « La ville, l'urbain et le développement urbain durable dans la revue *Natures Sciences Sociétés* : rétrospectives et prospectives », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n° 4, 2006, p. 383-391.

de qualifier et comprendre les mutations de l'agir urbain ? Mutations qui s'exprimeraient notamment par la sensibilité nouvelle des acteurs aux conséquences de leurs actes, par la conscience qu'ils auraient de l'incertitude entourant les décisions de long terme, par l'intégration des risques dans leurs calculs et leurs anticipations, par la prise en compte des intérêts des « générations futures », par la transformation des formes du débat public dans le sens d'un surcroît de délibération, etc.

La multiplication d'incitations officielles à travailler sur le développement urbain durable a suscité chez les chercheurs ce que Nicole Mathieu a qualifié d'« opportunisme généralisé »<sup>5</sup>, une attitude consistant à montrer patte blanche, à faire bonne figure vis-à-vis des organismes de recherche en affichant une adhésion de façade à ce mot d'ordre et à ses vertus heuristiques, pour finalement continuer à s'intéresser à ses objets de prédilection et à y appliquer des cadres théoriques auxquels la durabilité ne change rien. Cette attitude se justifie politiquement en période de remplacement des crédits récurrents de recherche par le financement sur projet. Elle est également tout à fait tenable scientifiquement, mais elle peut aussi laisser l'impression que l'on a raté quelque chose, que l'on n'a peut-être pas fait assez honneur à la notion de développement urbain durable, qu'on ne l'a pas assez pris au sérieux en tant qu'objet ou en tant que cadre d'analyse. Et si, finalement, au-delà des doutes légitimes que l'on peut avoir face à l'engouement des commanditaires et des *policymakers* pour le développement durable, il y avait quelque chose à faire de scientifiquement valable de ce mot d'ordre et de son avatar urbain ?

C'est cette volonté d'échapper aussi bien aux travers de la posture surplombante et désabusée, d'une part, et aux pièges de l'empressement à théoriser le changement et les virtualités positives du développement urbain durable, d'autre part, qui a guidé les concepteurs du colloque international intitulé « Le développement urbain durable saisi par les sciences sociales » qui s'est tenu à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne les 29 et 30 mai 2008. L'objectif du colloque était double. Il s'agissait d'une part de réunir des contributions – provenant de différentes branches des sciences sociales (aménagement, géographie, science politique, sociologie, urbanisme, *urban studies*, etc.) – permettant de faire le point sur la manière dont ce mot d'ordre est décliné dans les différents dispositifs collectifs, systèmes d'acteurs et politiques qui participent à la fabrication et à la régulation de la ville et sur les éventuels changements induits par ces déclinaisons<sup>6</sup>. Pour ce faire, recommandation avait été faite aux auteurs de laisser de côté les discussions spéculatives sur le développement durable, de revenir à leurs terrains d'enquête et de les interroger au moyen des entrées éprouvées des sciences sociales<sup>7</sup> : quels acteurs et/ou quelles organisations se saisissent du développement urbain durable ? Comment (re)formulent-ils et déclinent-ils ce mot d'ordre – et sur la base de quels intérêts ou de quelles représentations ? Quels sont les conflits qui se trament autour de ces reformulations et déclinaisons ? Quelles ressources sont impliquées dans ces luttes ? Que

---

<sup>5</sup> MATHIEU N., « Pour une construction interdisciplinaire du concept de milieu urbain durable », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n° 4, 2006, p. 378.

<sup>6</sup> En prenant comme entrée le développement durable et les politiques urbaines, cet ouvrage n'a pas pour objectif principal d'investir les rapports entre villes et environnement. Ainsi, les questions liées aux transformations des métabolismes urbains ou aux différentes dimensions de l'écologie urbaine ne seront pas abordées frontalement. Pour une analyse davantage centrée sur ces questions, on renverra à deux ouvrages récents : HEYNEN N., KAIKA M., SWYNGEDOUW E. (éd.), *In the Nature of Cities : Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism*, London, Routledge, 2006 ; COUTARD O., LEVY J.-P. (éd.), *Écologies urbaines*, Paris, Economica-Anthropos, 2010.

<sup>7</sup> Quatre des chapitres présents dans cet ouvrage – ceux de Béal, Leresche et Nahrath, Swyngedouw et Villalba – sont issus des communications introductives aux différents ateliers du colloque. Pour cette raison, la perspective qui y est adoptée fait davantage de place aux considérations théoriques.

change ce mot d'ordre dans les dispositifs d'action collective, dans les logiques du débat public et, au final, dans le contenu et l'idéologie des politiques urbaines ? Ces questionnements forment l'ossature de cet ouvrage. Les quatre parties de cet ouvrage – portant respectivement sur les systèmes d'acteurs, la démocratie urbaine, les idéologies de l'urbain et la mise en œuvre du développement urbain durable –, constituées chacune de quatre chapitres, cherchent explicitement à répondre à l'une ou à plusieurs de ces questions.

Les contributions réunies dans ce volume permettent de dresser un panorama assez large des politiques de développement durable dans les villes françaises, mais aussi britanniques, italiennes et canadiennes. Pour cette raison, il ne nous est pas paru nécessaire de revenir, dans ce chapitre introductif, sur le contenu de ces politiques. À l'inverse, il s'agira pour nous de prendre en charge un travail souvent éludé dans les travaux de sciences sociales portant sur le développement urbain durable, qui est celui de la nécessaire clarification du statut épistémologique de ce mot d'ordre. Cette interrogation, qui constituait le second objectif du colloque, cherche à comprendre le statut et la nature de la « catégorie » de développement urbain durable dans le cadre d'un travail de recherche en sciences sociales. Si certains des textes présentés dans ce volume abordent cette question, ce chapitre introductif entend y revenir de manière plus systématique.

## **1. Quel statut épistémologique pour le développement urbain durable ?**

### **1.1. Un concept ?**

Le développement durable et sa déclinaison urbaine peuvent-ils être considérés comme des concepts ? C'est sans doute la tentative la plus hasardeuse et probablement la plus aporétique de définir le statut épistémologique de ces catégories. En sciences sociales, le terme de concept désigne une représentation abstraite et générale, mais rigoureusement construite, permettant à l'esprit humain – et à une communauté scientifique – de désigner une famille de phénomènes relativement bien circonscrits en isolant l'ensemble stable des caractères communs qui les constituent<sup>8</sup>. La construction d'un concept engage un travail non seulement de taxinomie et de caractérisation mais aussi un travail d'interprétation, d'explication, de jugement sur ce qui génère l'ensemble des phénomènes désignés par le concept ou sur ce que ces phénomènes peuvent générer à leur tour. Produire un concept – « classe », « domination », etc. – implique à la fois de décrire et, déjà, d'expliquer. Le concept se distingue ainsi nettement des termes de « notion », qui désigne le résultat provisoire d'un travail moins rigoureux, ou « semi-habile », de construction d'outils de description et de pensée, et de « catégorie », qui désigne des formes *a priori* de l'entendement et de la classification et sert à désigner les manières indigènes, souvent inconscientes, de saisir le réel.

À première vue, le développement durable relève plus de la catégorie que du concept ou même de la notion. Son acte de naissance en atteste. Dans le rapport Brundtland, il est désigné explicitement comme une utopie politique, un projet, et non pas comme un outil de découpe et d'explication du réel. Le développement durable et sa déclinaison urbaine sont donc bien avant tout des catégories de la pratique et non de l'analyse. Ils sont mobilisés pour désigner des mondes et des pratiques souhaitables. Ils s'apparentent à « ces 'notions communes' (comme 'liberté', 'démocratie', 'environnement' ou 'progrès') à l'aide desquelles les sociétés humaines se donnent un projet idéal et pensent, à un moment donné, leur

---

<sup>8</sup> SARTORI S., « Concept misformation in comparative politics », *American Political Science Review*, vol. 63, n° 4, 1970.

fonctionnement et leur évolution »<sup>9</sup>. Ils ont été « formés en dehors de la science et pour des besoins qui n'ont rien de scientifique »<sup>10</sup>. On pourrait donc dire du développement urbain durable ce que Jacques Lagroye disait du terme « local »<sup>11</sup>, qu'il s'agit là d'un terme qui n'a pas été forgé pour interpréter une réalité selon les canons de l'entendement scientifique. Alors pourquoi s'embarrasser ?

Les premières réponses qui viennent consistent à justifier l'intérêt scientifique de la catégorie « développement urbain durable » en invoquant la multiplication des références qui y sont faites dans le discours des acteurs ou encore la tendance générale à l'utiliser comme label apposé à une infinie variété de pratiques ou de dispositifs d'action. Nous laisserons de côté, pour l'instant, ce type de justifications, car elles consistent à faire du développement urbain durable non pas un concept légitime pour les sciences sociales mais un ensemble d'objets – discours, pratiques de labellisation, etc. – à explorer et à analyser. Une réponse plus embarrassante consiste à indiquer que les manuels et les « classiques » de sciences sociales regorgent de catégories indigènes auxquelles les chercheurs ont progressivement attribué la dignité de concept. Des catégories comme « État », « classe », « partis » et, plus récemment, « race », ont bénéficié d'une telle canonisation scientifique alors même que le sens commun leur a servi de berceau. Il n'y a aucune raison *a priori* d'exclure l'éventualité qu'un jour la « durabilité » ne devienne un concept des sciences sociales. On pourrait imaginer que ce concept désigne, au même titre que le choix rationnel ou l'habitus, certains aspects du comportement ou des pratiques des individus<sup>12</sup>. La durabilité désignerait alors des types de comportements ou d'interactions sociales induits par une prise de conscience généralisée des incertitudes, des risques, du caractère fini du monde et des ressources qu'il recèle ; des comportements et interactions caractérisées par une forme d'éthique conséquentialiste générée par cette prise de conscience. On pourrait alors parler d'un « acteur social durable » se distinguant par une propension à s'autolimiter, à contrôler sa pente prédatrice et maximisatrice, à prendre en compte dans ses calculs les incertitudes, les interdépendances, les risques, mais aussi la raison de l'autre<sup>13</sup>. On le voit, considérer le développement durable comme un concept induit nécessairement des choix théoriques forts.

## 1.2. Une théorie ?

On l'a dit, un concept est généralement porteur d'une théorie implicite. Si la durabilité forme un concept, la théorie n'est sans doute pas très loin. Nous voudrions formuler ici l'hypothèse que des théories du changement social et/ou de l'agir social se tapissent bien souvent dans certains travaux sur le développement urbain durable.

Cette orientation est présente dans certains travaux conduits dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme et qui portent sur le volet substantiel du développement urbain durable. Ici, les chercheurs s'emploient à traquer les transformations des théories et paradigmes de l'aménagement urbain induits par les principes du développement urbain

---

<sup>9</sup> JOLLIVET M., « Le développement durable, notion de recherche et catégorie pour l'action. Canevas pour une problématique hybride », in JOLLIVET M. (éd.), *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier-Masson, 2001, p. 97-98.

<sup>10</sup> DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, p. 32.

<sup>11</sup> LAGROYE J., « De l'objet 'local' à l'horizon local des pratiques », in MABILEAU A. (éd.), *À la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 132-166.

<sup>12</sup> MICOUD A., « Le succès social du 'développement durable' ou, qu'est-ce que le 'développement durable' fait aux sciences sociales », *Annales des mines*, n° 48, 2007, p. 52-67.

<sup>13</sup> ABELES M., *Politiques de la survie*, Paris, Flammarion, 2006.

durable. Les travaux de Cyria Emelianoff<sup>14</sup>, d'Antonio Da Cunha<sup>15</sup>, de Philippe Hamman et Christine Blanc<sup>16</sup>, par exemple, entendent dans la durabilité une manière d'appréhender la ville qui fait rupture avec les conceptions précédentes, qui fait basculer les acteurs de la production de l'urbain dans un autre univers mental leur permettant de mieux intégrer les interdépendances entre échelles spatiales (le local et le global ; le quartier et la métropole), entre secteurs (urbanisme et déplacements), entre échelles temporelles. La durabilité serait une pensée de la relation et de la précaution, une pensée des conséquences, une « pensée faible » pour reprendre le terme d'Yves Chalas<sup>17</sup>, qui se méfie des théories définitives et qui rompt avec l'idéologie technoscientiste qui dominait les conceptions du développement et de l'urbanisme jusqu'à tout récemment. Une pensée qui engendrerait des pratiques plus ouvertes aux dispositifs délibératifs, aux processus de décision et de mise en œuvre permettant le dialogue des différents types d'expériences et d'expertises ; des pratiques plus sensibles à la question des irréversibilités. La durabilité pourrait donc être une nouvelle théorie urbanistique ou encore un nouveau paradigme permettant de renouveler les pratiques planificatrices et urbanistiques<sup>18</sup>.

Dans un registre moins directement opérationnel et plus procédural, la durabilité pourrait être aussi envisagée comme une théorie du changement social ou de l'agir social. Des travaux reprenant à leur compte certaines des inspirations des théories sur les risques, sur l'action en contexte d'incertitude, sur la modernité réflexive, sur l'agir communicationnel, donnent à voir des acteurs enclins à mieux intégrer l'incertitude, les interdépendances, à prendre acte du caractère limité de leur propre rationalité et à s'ouvrir à la raison des autres, à prendre soin que la manière dont ils interagissent avec les autres laisse la porte ouverte à des coopérations futures. Dans ces travaux, la durabilité est le concept subsumant de nouvelles formes d'action collective fondées sur la délibération, l'incrémentalisme, le conséquentialisme, etc.<sup>19</sup> Cette approche prend tout son sens dans le contexte actuel de reconstitution à l'échelle des villes européennes d'une capacité politique permettant d'identifier des problèmes, de créer des collectifs et de mettre en œuvre des politiques urbaines<sup>20</sup>. Le développement urbain durable, par son caractère flou et labile, par sa capacité à

---

<sup>14</sup> EMELIANOFF C, « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, vol. 71, n° 3, 2007, p. 48–65 ; EMELIANOFF C., « La ville durable en quête de transversalité », in MATHIEU N., GUERMOND Y. (éd.), *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, INRA, 2005, p. 129-142.

<sup>15</sup> DA CUNHA A., « Régime d'urbanisation, écologie urbaine et développement urbain durable : vers un nouvel urbanisme », in DA CUNHA A., KNOEPFEL P., LERESCHE J.-P., NAHRATH S. (éd.), *Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, p. 13-37.

<sup>16</sup> HAMMAN P., BLANC C., *Sociologie du développement durable urbain. Projets et stratégies métropolitaines françaises*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

<sup>17</sup> CHALAS Y., « L'urbanisme comme pensée pratique. Pensée faible et débat public », *Annales de la recherche urbaine*, 1998, p. 205–214.

<sup>18</sup> Cette hypothèse est explicitement formulée dans certains travaux portant sur la planification urbaine et l'urbanisme : GAUTHIER M., GARIÉPY M., TREPANIER M.-O. (éd.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008.

<sup>19</sup> LASCOUMES P., « Le développement durable : une illusion motrice ? », in SMOUTS M.-C. (éd.), *Le développement durable : les termes du débat*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 95-108 ; PINSON G. « Développement durable, gouvernance et démocratie », in MATAGNE P. (éd.), *Les effets du développement durable*, Poitiers/Paris, Espace Mendes-France/L'Harmattan, 2007, p. 19-28 ; GAUTHIER M., LEPAGE L., « La mise en œuvre de la ville viable : une problématique d'action publique », in MATHIEU N., GUERMOND Y. (éd.), *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, INRA, 2005, p. 101-117.

<sup>20</sup> LE GALES P., *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; PINSON G., *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

amalgamer acteurs et intérêts, fait indéniablement partie de ces mots d'ordre mobilisés par les acteurs locaux pour faire prospérer des situations d'incertitudes<sup>21</sup>. Avec cette approche, la durabilité pourrait également servir à décrire et à théoriser l'avènement de ce que J. Cohen<sup>22</sup> appelle l'acteur autolimité, un acteur réflexif ayant développé une tendance à agir en intégrant la nécessité de préserver non seulement les ressources naturelles, mais aussi les ressources nécessaires à l'action collective (confiance, reconnaissance, capital social, etc.), un acteur ayant une propension à l'agir précautionneux, intégrant la finitude des ressources. Ici, on se situe clairement dans une théorie du changement social qui considère qu'une transformation de l'agir humain, de l'agir collectif est potentiellement en train d'advenir autour de la durabilité. C'est un changement de paradigme dans le rapport à l'action collective, au futur, à la nature, à l'environnement bâti, etc.

On se situe ici dans une tradition sociologique assumant une double vocation analytique et normative. Il s'agit ni plus ni moins de décrire et de théoriser un aspect certes parcellaire de la réalité sociale, mais jugé prometteur et qui, à ce titre, mérite qu'on en extirpe toutes les potentialités positives. Il s'agit, à la manière de ce que faisaient Alain Touraine et ses disciples, de faire accoucher la société de certaines de ses potentialités vertueuses, de décrire et théoriser certaines pratiques pour les promouvoir et pour qu'elles se généralisent. Ce type de rapport au développement urbain durable en tant qu'objet est revendiqué par plusieurs spécialistes<sup>23</sup> et présenté comme une démarche scientifique de type utopique, ou, pour mieux le dire et reprendre l'expression de Nicole Mathieu, une démarche consistant à « prendre l'utopie à la lettre »<sup>24</sup>. Elle n'est pas illégitime et peut, dans certains cas, se révéler extrêmement stimulante, comme en témoigne le travail récent de Yannick Rumpala sur les politiques nationales et européennes, qui montre en quoi le développement durable – par le biais des logiques rationalisatrices et régulatrices qu'il véhicule – s'apparente à un projet latent de pilotage du changement dans les sociétés contemporaines<sup>25</sup>. Cette démarche trouve écho dans certains travaux sur l'incertitude<sup>26</sup>, sur la gouvernance<sup>27</sup> ou sur la modernisation

---

<sup>21</sup> BEAL V., « Gouverner l'environnement dans les villes européennes. Des configurations d'acteurs restructurées pour la production des politiques urbaines », *Sociologie du travail*, vol. 52, n° 4, 2010, p. 538-560.

<sup>22</sup> ARATO A., COHEN J., *Civil Society and Political Theory*, Cambridge, MIT Press, 1992.

<sup>23</sup> On retrouve cette posture de recherche dans certains travaux sur les rapports entre ville et durabilité : DA CUNHA A., KNOEPFEL P., LERESCHE J.-P., NAHRATH S. (éd.), *Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005 ; MATHIEU N., GUERMOND Y. (éd.), *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, INRA, 2005 ; THEYS J., « La gouvernance, entre innovation et impuissance : le cas de l'environnement », in WACHTER, S. (éd.), *L'aménagement durable. Défis et politiques*, Paris, L'Aube, 2002 ; WACHTER, S. (éd.), *L'aménagement durable. Défis et politiques*, Paris, L'Aube, 2002.

<sup>24</sup> Pour Nicole Mathieu il s'agit de « prendre l'utopie politique à la lettre pour produire un nouveau mode de connaissance » ce qui implique d'adopter un positionnement radicalement nouveau. Selon elle, il importe d'accepter l'essence utopique du développement (urbain) durable pour accompagner le changement social : « je pars du principe que l'acceptation du caractère utopique du développement urbain durable est le seul moyen de construire cette autonomie scientifique nécessaire pour produire les connaissances utiles à une action politique (à un accompagnement du changement social) s'approchant le plus possible de la réalisation de l'utopie proprement dite ». Cf. MATHIEU, N. « Pour une construction interdisciplinaire du concept de milieu urbain durable », *Natures Sciences Sociétés*, 2006, vol. 14, n° 4, p. 379.

<sup>25</sup> RUMPALA Y., *Développement durable où le gouvernement du changement total*, Paris, Editions Le bord de l'eau, 2010.

<sup>26</sup> CALLON M., LASCOURMES P., BARTHE Y., *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

<sup>27</sup> PINSON G., « Le chantier de recherche de la gouvernance urbaine et la question de la production des savoirs dans et pour l'action », *Lien social et politiques*, n° 50, 2003, p. 39-55.

écologique<sup>28</sup>. Elle puise son inspiration dans les écrits d'Habermas, de Beck ou de Giddens et assume le caractère toujours partiellement normatif des théories de sciences sociales.

C'est sans doute cette approche dont les commanditaires sont le plus friands ! Ce qui peut être retenu contre cette approche dans le monde académique, à savoir son empressement à théoriser le changement social, un changement paradigmatique, est plutôt bien vu par les organismes de financement de la recherche, mais la faveur institutionnelle dont bénéficie cette approche ne doit pas conduire à la proscrire, et ce, y compris au nom de l'intérêt de la science. Cette approche paradigmatique permet de voir des choses qu'une posture critique confinante au désabusement complaisant empêche d'appréhender. C'est ce qui ressort des chapitres de Combe et Scherrer, de Ferguson ou encore de Gariépy et Gauthier. Chacun à leur manière, et sans oublier de porter un regard critique sur les politiques de développement urbain durable, ils montrent que le discours et les principes de la durabilité ont peut-être eu des effets de « libération cognitive » chez les acteurs de la fabrique urbaine. Les théories du développement durable, les discours sur la finitude des ressources et l'interdépendance des hommes, des échelles et des temps peuvent contribuer à modifier les logiques des acteurs et leurs façons d'agir et d'interagir.

### 1.3. Un objet ?

Une voie sans doute moins risquée consiste à considérer le développement urbain durable comme un objet, ou plutôt comme un ensemble d'objets. C'est cette posture qui est la mieux représentée dans les chapitres qui suivent. Dans cette perspective, il s'agit d'étudier ce que les acteurs font « au nom » de ce mot d'ordre, ce que les mesures et les politiques publiques estampillées comme du développement urbain durable produisent effectivement. On peut également s'intéresser aux discours mobilisant le développement urbain durable et à la manière dont les acteurs font « parler » cette notion. La démarche est ici inductive et s'attache à isoler des objets, correspondant à des phénomènes qu'il est matériellement possible de repérer et de circonscrire dans l'espace social : un corpus de discours (des documents officiels, la production écrite d'experts), un dispositif d'action (un Agenda 21, un Plan Climat), une production matérielle (un écoquartier, un bâtiment HQE), etc.

La démarche a les charmes à la fois de la simplicité et de la rigueur scientifique. Elle permet de partir de ce qui existe et de produire une théorie ancrée dans une matière empirique<sup>29</sup>. Certains considéreront qu'elle permet d'échapper aux démarches spéculatives – que l'on peut retrouver dans ce qui est écrit précédemment – consistant à partir de ce que le développement urbain durable et les principes qui le constituent pourraient faire faire aux acteurs pour revenir à ce que ces mêmes acteurs font du ou avec le développement urbain durable. Toutefois, partir des objets, des situations empiriques, est une démarche qui comporte également son lot de problèmes méthodologiques. Le principal est de savoir où et quoi regarder. Faut-il s'intéresser à des objets relevant « naturellement » du développement urbain durable comme les écoquartiers, les plans climat territoriaux ou encore les Agendas 21 locaux ? Vaut-il mieux s'intéresser à des objets « banals » ou « classiques » des sciences sociales de la ville – la planification, les opérations d'aménagement, le rôle des habitants, les professionnels de l'urbanisme – et y observer les appropriations, traductions et usages du développement durable ?

---

<sup>28</sup> HAJER M., *The politics of environmental discourse : ecological modernisation and the policy process*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

<sup>29</sup> STRAUSS A., *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992.

On retrouve ici un vieux dilemme des sciences sociales autour de la question de l'identification des objets d'étude. Ce dilemme est structuré par deux couples d'oppositions se recoupant : le premier opposant des types de conception de l'objet, le second la nature et la matérialité de ces objets. C'est Charles Ragin qui a fourni la présentation la plus éclairante de ce dilemme<sup>30</sup>. Une première manière de concevoir les objets, que l'on qualifiera de « réaliste », préconise de ne s'attacher qu'à des objets « déjà là » (*out there*), qui ont une existence et une consistance préalable au regard du chercheur, qui sont suffisamment cristallisés dans des artefacts et des pratiques isolables, matériellement saisissables. Les objets sont alors des « unités empiriques » qui exonèrent le chercheur d'un long et fastidieux travail de délimitation de son terrain empirique. Dans cette perspective, les objets du développement urbain durable sont ceux que la réalité sociale « offre » tels quels et sous ce label au chercheur : une politique du logement qualifiée de « durable », un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les pratiques d'une commission municipale en charge du développement durable, un plan d'urbanisme qui se réclame des principes de durabilité, etc. En revanche, le chercheur prendra garde de ne pas laisser les acteurs lui imposer leur « découpe du réel », de ne pas orienter son regard sur ce que les acteurs désignent comme neuf, signifiant, important, original. Il s'intéressera – comme le font par exemple Bertrand et Rocher ou Pickvance dans leurs chapitres respectifs – à des mesures précises prises dans le cadre des politiques environnementales plutôt qu'à l'enjeu de la durabilité dans ces politiques. Ce type d'objet a le mérite de permettre l'analyse de ce qui se donne « officiellement » à voir comme relevant du développement urbain durable. Le problème est que ce ne sont pas nécessairement grâce à ces objets que l'on saisira le plus efficacement les « effets » du développement durable, en matière, par exemple, d'« environnementalisation » des représentations ou d'intégration de l'incertitude et des conséquences dans le calcul des acteurs. Le développement urbain durable n'étant pas une unité empirique, et donc pas un objet en soi, la connaissance produite sur les unités empiriques sera difficilement généralisable à l'ensemble des questionnements que soulève la durabilité<sup>31</sup>.

La seconde façon de concevoir les objets, que nous qualifierons de « constructiviste » ou « nominaliste », considère qu'il y a nécessairement un hiatus entre la réalité empirique et les façons vulgaires et savantes de les qualifier et conçoit par conséquent les objets comme des constructions intellectuelles. L'objet n'est plus une unité empirique mais un outil intellectuel qui permet au chercheur d'une part de découper le monde social, pour le rendre plus lisible, pour donner à voir son organisation et, d'autre part, d'effectuer déjà une opération de théorisation de ce monde social. On le voit, ici, la définition de l'objet n'est pas sans rappeler celle du concept. Dans cette perspective, le chercheur pourra, pour construire son objet, s'affranchir de la règle l'enjoignant à partir de ce qui est matériellement isolable. Il s'autorisera à s'inspirer de ses intuitions premières ou des formes de théorisations sauvages dont le sens commun est producteur. Il pourra faire des catégories de la pratique des catégories de l'analyse. Dans cette perspective, la durabilité peut devenir un objet en tant que tel. On pourra s'interroger sur la manière dont les principes qui la fondent percolent dans différents secteurs d'action publique, sont mises en œuvre concrètement dans tel ou tel projet, en ayant pris au préalable le soin d'identifier ces principes. Une telle démarche a l'avantage de rendre le chercheur sensible à des changements dans les représentations et dans les pratiques dont les inventions sémantiques du vulgaire constituent des signes avant-coureurs.

---

<sup>30</sup> RAGIN C., « Introduction : Cases of 'What is a Case ?' », in BECKER H., RAGIN C. (éd.), *What is a Case ? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 1-17.

<sup>31</sup> C'est, par exemple, l'une des limites d'un ouvrage collectif récent sur le développement urbain durable. Cf. HAMMAN P., BLANC C., HENNINGER F. (éd.), *Penser le développement durable urbain : regard croisés*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Elle a l'inconvénient de l'exposer au risque d'ignorer ce qui ne change pas et de le détourner des grands questionnements théoriques des sciences sociales.

Loin d'être mutuellement exclusives, ces deux manières de concevoir et de construire les objets peuvent, à la manière d'idéaux types, coexister dans les productions scientifiques. Aucun objet de science sociale n'existe pleinement dans la nature, ni n'est que le fruit d'une construction intellectuelle. Une partie des chapitres regroupés dans cet ouvrage présente des recherches qui se sont penchées sur des dispositifs d'action ou des politiques publiques qui constituent des unités empiriques relativement isolables. Certains auteurs se sont intéressés à des dispositifs qui peuvent être directement rattachés au développement urbain durable : c'est le cas de Blanc, Waldvogel et Glatron dans leur chapitre sur les dispositifs de lutte contre la pollution atmosphérique, de Bertrand et Rocher dans celui sur les politiques climatiques, ou encore de Frère dans son analyse des Agendas 21 locaux. D'autres contributeurs se sont eux aussi penchés sur des dispositifs isolables mais qu'ils rattachent au développement urbain durable au prix d'un parti pris définitionnel sur ce que ce mot d'ordre pourrait impliquer : en s'intéressant aux activités d'un conseil local de développement, Faure et Teillet font le pari que le développement durable peut potentiellement avoir un effet sur les conditions d'exercice de la démocratie à l'échelle locale. D'autres auteurs se sont plutôt attachés aux effets diffus du mot d'ordre de développement urbain durable sur les systèmes d'acteurs ou des politiques sectorielles : l'urbanisme durable dans le chapitre de Bonnard, les échelles d'action dans celui de Combe et Scherrer, la politique de rénovation urbaine pour Epstein, les opérations d'aménagement pour Ferguson et les plans de déplacements urbains (PDU) pour Paulhiac Scherrer. Les premières ont privilégié des dispositifs et systèmes d'acteurs concrets, quand les secondes ont voulu prendre au mot les discours sur la durabilité.

## **2. De quelques postures possibles face au développement durable**

Il n'y a pas plus d'unité dans les postures théoriques que les chercheurs en sciences sociales adoptent vis-à-vis du développement urbain durable que dans le statut épistémologique qu'ils lui accordent. Nicole Mathieu<sup>32</sup> a recensé quatre types d'attitudes chez les chercheurs confrontés à ce mot d'ordre. Une attitude de rejet fondée sur le grief d'une saturation idéologique (naturaliste, néolibérale) de l'objet ; une attitude d'indifférence qui est souvent le fait de chercheurs ancrés dans un courant théorique et/ou fortement spécialisés sur des objets classiques des sciences sociales (le travail, la compétition politique, les politiques publiques sectorielles) ; une attitude opportuniste consistant à simuler l'intérêt pour le développement urbain durable pour complaire aux financeurs de la recherche tout en continuant à travailler sur des objets éprouvés et au moyen d'outils théoriques que la durabilité ne change pas. Nicole Mathieu se rattache elle-même à une quatrième attitude que l'on qualifiera d'« utopique » et qui consiste à formuler l'hypothèse selon laquelle l'idéologie du développement urbain durable et sa diffusion rapide font rupture, qu'elles ont déjà commencé à provoquer des changements dans les représentations et les pratiques que les sciences sociales se doivent à la fois de mettre au jour et d'accompagner.

Dans cette deuxième partie, nous allons nous essayer à un exercice équivalent de recensement et de typologisation des postures existantes vis-à-vis du développement urbain durable. Tandis que Nicole Mathieu insiste sur la diversité des stratégies et des postures normatives des chercheurs vis-à-vis du développement durable, nous proposons pour notre part une typologie fondée sur la diversité des positionnements épistémologiques et théoriques

---

<sup>32</sup> *Art.cit.*, p. 378.

vis-à-vis cet objet scientifique difficilement identifiable. Nous parvenons ainsi à un triptyque de postures : une posture objectivante ; une posture pragmatique et une posture radicale. La question posée dans le titre de cet ouvrage, à savoir « Le développement durable changera-t-il la ville ? », dépend bien souvent du type du positionnement choisi consciemment ou non par les auteurs entre ces trois options. L'hétérogénéité des conclusions des différents chapitres présents dans cet ouvrage est là pour le rappeler. Précisons toutefois que ces postures constituent des idéaux types de positionnements théoriques et qu'elles ne sont dès lors nullement mutuellement exclusives. Précisons également que notre intention n'est pas de porter un jugement sur le mérite respectif de ces postures qui sont bien évidemment toutes légitimes et potentiellement complémentaires. Elles seront abordées au travers de leurs affinités théoriques, de leurs objets de prédilection et des résultats dominants qui en ressortent.

## 2.1. La posture objectivante

Cette première posture entretient une affinité évidente avec les traditions sociologiques – durkheimiennes et bourdieusiennes, mais aussi celle de la sociologie des organisations et de la sociologie passeronienne –, qui restent attachées à l'idée de rupture épistémologique, à la possibilité de produire des significations et des explications des pratiques en se départissant des explications que les acteurs eux-mêmes peuvent en donner. Dans cette perspective, la tâche des sciences sociales face au développement urbain durable est d'observer et de mettre à plat les discours produits et les pratiques effectuées en son nom, les stratégies qu'il autorise et les relations, systèmes d'acteurs et configurations qui se trament autour de lui. Les résultats des recherches n'ont pas ici à interférer avec les débats normatifs. Les chercheurs se limitent à une activité de constat et d'explication et n'ont pas vocation à accompagner, accoucher ou prophétiser ce que l'utopie du développement urbain durable pourrait induire en matière de changements de l'agir humain.

Les objets de prédilection de cette approche sont généralement « *out there* ». La rigueur méthodologique impose de privilégier des objets d'enquête relativement cristallisés matériellement, dotés de « caractères » qui sont « assez extérieurs pour être immédiatement visibles »<sup>33</sup>. Ces objets sont saisissables par l'enquête et se présentent sous la forme d'« ensembles indécomposables »<sup>34</sup> situés dans l'espace et dans le temps et qui permettent d'embrasser concrètement ce que font les acteurs, dans leurs interactions et dans le cadre des contraintes qui sont les leurs. Le postulat de départ est qu'il n'y pas, *a priori*, d'unicité du développement urbain durable, mais des usages hétérogènes de ce mot d'ordre et des ressources discursives, institutionnelles, symboliques qui lui sont associées. Dès lors, travailler sur les pratiques durables dans tel ou tel domaine d'action n'a pas de sens. Il vaut mieux travailler sur les acteurs, leurs représentations, leurs stratégies et leurs pratiques comme ont pu le faire Andrew Jordan et ses collègues<sup>35</sup> ou Yves Dezalay<sup>36</sup> sur l'échelon européen ou, pour ce qui nous intéresse plus ici, Antoine Goxe<sup>37</sup> dans le cas des villes françaises et Kent

---

<sup>33</sup> DURKHEIM E., *op. cit.*, 1983, p. 35.

<sup>34</sup> PASSERON J.-C., *Le raisonnement sociologique. Un espace non -poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006.

<sup>35</sup> ADGER W., JORDAN A. (éd.), *Governing Sustainability*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

<sup>36</sup> DEZALAY Y., « De la défense de l'environnement au développement durable. L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, 2007, p. 67-79.

<sup>37</sup> GOXE A., COMBE H., « Métropoliser le développement durable ? Réflexions sur l'élaboration des Agendas 21 locaux de Nantes-Métropoles et de Dunkerque Grand-Littoral », in BACHELET F., MENERAULT F., PARIS D. (éd.), *Action publique et projet métropolitain*, Paris, L'Harmattan, p. 159-173.

Portney<sup>38</sup> dans celui des villes américaines. Il vaut également mieux s'intéresser aux dispositifs d'action concrets, circonscrits dans le temps et dans l'espace, que ces acteurs associent au développement urbain durable, et y observer les échanges, les conflits, les logiques d'institutionnalisation de champs professionnels ou de secteurs d'action publique<sup>39</sup>. Cette posture est dominante dans les branches des sciences sociales les plus institutionnalisées (la sociologie des professions) ou dans celles qui sont en quête de normalisation méthodologique comme la science politique.

Les conclusions et résultats de recherche qui dominent généralement dans ces travaux consistent à dire que si changements induits par le développement urbain durable il y a, ces changements sont observables à l'échelle des acteurs et des systèmes d'action – dispositifs d'action publique, réseaux professionnels, controverses – dans lesquels ils sont impliqués. On entrevoit cette perspective de recherche dans les chapitres de Villalba sur la professionnalisation ou de Pickvance sur les groupes de pression dans la politique britannique du logement « durable ». Pour ces auteurs, le développement urbain durable constitue avant tout un ensemble de ressources discursives, symboliques et organisationnelles que des acteurs et des organisations se disputent et se partagent dans le cadre de luttes de positions et de définitions.

## 2.2. La posture pragmatique

La deuxième posture entretient, comme son nom l'indique, des affinités avec la sociologie pragmatique, mais aussi avec la sociologie de la critique et des régimes d'action de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, avec la sociologie des sciences et des controverses inspirée par Bruno Latour ou encore avec la sociologie de la modernité réflexive d'Anthony Giddens. Par delà tout ce qui les sépare, ces différents courants sociologiques ont en commun quatre éléments. D'abord, ils relativisent le fossé qui peut séparer jugement de fait et jugement de valeur, savoir savant et savoir vulgaire et au final la possibilité de mener à son terme la rupture épistémologique, même si elle demeure un objectif vers lequel l'activité scientifique doit tendre. Pour Boltanski, les acteurs ne sont pas des « idiots culturels » livrés sans défense aux effets de domination et baignant dans la fausse conscience et les illusions qu'il revient au sociologue de dévoiler. Ils sont capables d'un travail d'interprétation, d'une critique des situations que le sociologue ne peut ignorer dans sa production de théories sociales<sup>40</sup>. Dès lors, le chercheur n'a aucune légitimité à balayer d'un revers de main les discours d'acteurs sociaux tendant à affirmer qu'avec la durabilité une nouvelle économie de l'agir humain serait en train d'émerger. Deuxièmement, ces courants cherchent à dépasser l'opposition classique entre le collectif, la structure, la société, d'une part, et l'individu agit par les structures sociales, d'autre part. La « société » est faite des rapports unissant des individus qui se trouvent dès lors dans une posture active dans la construction de la matrice sociale qui structure leurs comportements, pratiques et représentations. Les individus sont pour Giddens des « sociologues experts » ; « leur savoir n'est pas simplement tangent à la structuration de la vie sociale, il en est constitutif »<sup>41</sup>. Au moyen de leur réflexivité, les individus peuvent faire évoluer leurs pratiques et la société dans laquelle ils évoluent. On peut

---

<sup>38</sup> PORTNEY K., *Taking Sustainable Cities Seriously : Economic Development, the Environment, and Quality of Life in American Cities*, Sabon, MIT Press.

<sup>39</sup> VILLALBA B. (éd.), *Appropriation du développement durable. Émergences, diffusions, traductions*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009.

<sup>40</sup> BOLTANSKI L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris, Gallimard, 2009.

<sup>41</sup> GIDDENS A., *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 75.

donc très bien formuler l'hypothèse selon laquelle les théories « sauvages » produites par les individus sur « l'agir durable » ont des effets de réalité sur leurs pratiques et leurs interactions. Troisièmement, les courants plus ou moins directement liés au pragmatisme se distinguent des sociologies déterministes par le déplacement du regard qu'ils opèrent des dispositions des agents aux situations dans lesquelles ils sont impliqués. Ces situations sont les débats, les controverses et les dispositifs délibératifs, qui sont comme des épreuves au cours desquelles les acteurs sont amenés à produire des justifications de leurs actes et volontés, à faire montre de leur sens moral mais dans lesquelles, aussi, ils s'exposent à la remise en question de leurs certitudes et se rendent disponibles pour la construction d'une raison intersubjective. S'intéresser à ces situations, c'est faire le pari que les acteurs sociaux ne sont ni des automates gouvernés par leurs dispositions ni des êtres maximisateurs mais des individus porteurs de valeurs et d'intérêts et désireux de les ajuster à ceux de leurs congénères. Boltanski, Callon, Latour, Giddens mais aussi Habermas insistent ainsi tous sur la « présence du normatif dans le monde réel »<sup>42</sup> et dans le comportement des acteurs, sur le fait que ces acteurs n'entrent pas en interaction bardés d'intérêts et de représentations intangibles et donc sur la fluidité que cette présence du normatif peut donner à la structure sociale. On peut ainsi imaginer que la constellation de significations cristallisées autour du mot d'ordre du développement durable constitue une nouvelle « cité » de justification produisant des effets sur les échanges entre acteurs<sup>43</sup>. On pourra alors s'intéresser à la manière dont les éléments de sens moral qui constituent cette cité sont mis à l'épreuve dans les situations de débat, de conflit et de controverse et font « bouger les lignes ». Enfin, les sociologies proches du pragmatisme considèrent que le normatif est également présent dans le travail scientifique lui-même. Les sciences sociales, à l'image des acteurs, ne font pas que constater le monde social, le mettre à plat et à distance, elles le projettent et donc le fabriquent aussi en partie. Les opérations de description et d'interprétation auxquelles elles se livrent sont toujours en partie des activités d'exploration de certaines des promesses du social. La production de la théorie sociale et la formulation de l'utopie sociale sont souvent liées. Il n'est donc pas illégitime pour les chercheurs en sciences sociales de chercher à isoler les logiques vertueuses associées à l'irruption du mot d'ordre de durabilité pour en amplifier les effets.

Les objets généralement privilégiés par les chercheurs prenant en charge le développement urbain durable dans cette perspective sont les éléments d'idéologie ou d'imaginaire, les utopies, les registres moraux que charrient la nébuleuse du développement durable mais aussi les espaces et situations qui permettent leur invocation (les débats publics, les controverses, les dispositifs délibératifs, etc.). En adoptant cette posture, le développement urbain durable peut être appréhendé comme une promesse, une utopie, une idéologie dont on pourra s'employer, au moyen par exemple de l'approche logicosémantique déployée par Jean-Pierre Boutinet sur le « projet »<sup>44</sup>, à dénouer toutes les potentialités. C'est ce que certains des papiers réunis, notamment ceux de Mössner, d'Epstein ou de Ferguson, tentent de faire. En tout cas, beaucoup procèdent plus ou moins explicitement à une extrapolation des potentialités du développement urbain durable pour les confronter à la réalité du terrain. Toujours dans cette posture mais en adoptant une perspective légèrement différente, on pourra s'intéresser à la manière dont ces principes sont convoqués dans les débats et les controverses, dans les situations d'interactions au sein desquels les individus et les organisations sont amenés à se justifier. La généralisation des références au développement urbain durable n'est-elle pas le

---

<sup>42</sup> SINTOMER Y., *La démocratie impossible ? Politique et modernité chez Weber et Habermas*, Paris, La Découverte, 1999, p. 374.

<sup>43</sup> ZUINDEAU B., « La 'durabilité' : essai de positionnement épistémologique du concept », in ZUINDEAU B. (éd.), *Développement durable et territoires*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.

<sup>44</sup> BOUTINET J.-P., *Anthropologie du projet*. Paris, Presses universitaires de France, 1990.

signe de l'importance prise par le registre de justification écologique que Claudette Lafaye et Laurent Thévenot avaient exploré il y a plus de quinze ans<sup>45</sup> ? Ce qui frappe dans bon nombre de contributions est que les acteurs s'imposent de plus en plus de parler développement urbain durable et de situer leur action par rapport à l'ensemble des valeurs et objectifs que la notion est censée véhiculer. Il y a là sans doute un phénomène qui est non seulement signifiant mais dont on peut aussi penser qu'il produit des effets sur le contenu des actions. Un objet de recherche privilégié dans cette posture sera donc d'observer comment les lignes bougent, comment le développement urbain durable change la donne, comment son omniprésence dans les débats fait faire à des acteurs ce qu'ils n'auraient pas nécessairement entrepris autrement. Ce type de posture fait écho aux travaux portant sur les risques qui s'intéressent à la manière dont la qualification d'une situation ou d'une activité en « risque » peut déboucher sur des recompositions de l'action publique. Ils cherchent à comprendre en quoi le surgissement de l'incertain, du potentiellement catastrophique reconfigurent les rapports qu'entretiennent les acteurs entre eux et les logiques institutionnelles<sup>46</sup>. De la même manière, l'objet d'une recherche pragmatique sur le développement urbain durable pourrait être de s'intéresser à ce que la conscience d'interdépendances interscalaires, intertemporelles, intergénérationnelles et intersectorielles déclenche chez les acteurs.

Les résultats produits par les travaux conduits dans cette posture pragmatique varient grandement, mais ils convergent pour dire que, dans certaines circonstances, la montée en puissance d'un registre de justification écologique déplace les lignes dans les controverses, modifie les rapports de force. On retrouve cette idée dans les contributions de Leresche et Nahrath, de Combe et Scherrer et de Gariépy et Gauthier, qui montrent clairement en quoi le développement urbain durable peut constituer un révélateur des transformations des espaces politiques et des échelles d'action, un traceur du changement dans la manière de gouverner la ville diffuse et fragmentée.

### 2.3. La posture radicale

La posture radicale se retrouve majoritairement dans le secteur des « *urban studies* » anglo-saxonnes. Elle puise ses racines théoriques dans l'économie politique et la géographie néomarxiste incarnées par des auteurs comme David Harvey<sup>47</sup> ou Neil Brenner<sup>48</sup>. Assumant une posture structurofonctionnaliste et critique, les travaux menés dans cette veine considèrent que l'essentiel des transformations qui ont affecté les villes et les politiques urbaines depuis une trentaine d'années trouvent leur origine dans les transformations du capitalisme et, notamment, dans la transition du fordisme au postfordisme. Cette transition qui s'est traduite par la désindustrialisation et la financiarisation des économies occidentales, l'abaissement des barrières protégeant les économies nationales et la remise en cause des États-providence a eu un impact sur le rôle de l'État dans la régulation des activités économiques mais aussi sur les villes et leurs modes de gouvernance. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, la transition postfordiste a été accompagnée sinon orchestrée par un État central soucieux de réduire le poids des dépenses publiques et la voilure de l'État-providence afin de rendre les entreprises plus compétitives. Effectuant une mue néolibérale, l'État y a

---

<sup>45</sup> LAFAYE C., THEVENOT L., « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 4, 1993, p. 495–524.

<sup>46</sup> Voir notamment BORRAZ O., *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; POWER M., *The Risk Management of Everything*, London, Demos, 2004.

<sup>47</sup> HARVEY D. *The Urbanization of Capital: Studies in the History and Theory of Capitalist Urbanization*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1985.

<sup>48</sup> BRENNER N. *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

privilegié des stratégies de l'offre au détriment des stratégies de la demande dominante du temps du consensus keynésien. Ces stratégies de l'offre et de compétitivité ont eu un effet direct sur les villes. La réduction des écarts de développement entre territoires au moyen de politiques d'aménagement n'est plus la priorité et a cédé le pas à des politiques dont l'objectif est plutôt de renforcer la compétition entre territoires et à soutenir ceux d'entre eux jugés les plus aptes à entrer en concurrence avec leurs homologues étrangers.

Les villes ont été doublement affectées par ce tournant. D'abord, les plus grandes et les plus prospères d'entre elles ont été identifiées comme les atouts territoriaux des États dans la compétition économique internationale. Dans le contexte postfordiste, le développement économique est jugé implanifiable ; mieux vaut s'en remettre aux logiques schumpétériennes du marché. Les métropoles sont ainsi identifiées comme ces lieux où la croissance et la destruction créatrice s'opèrent spontanément du fait de la densité des facteurs de production et des possibilités infinies de les articuler. Les politiques publiques tendent dès lors à délaissier les territoires sous-développés et à concentrer ressources et populations dans les métropoles qui deviennent de véritables moteurs de l'accumulation. Toutefois, cette logique d'accumulation métropolitaine induit également des contradictions environnementales qui peuvent nuire à la compétitivité des villes. Ensuite, financièrement dépendantes des États, les villes ont été incitées – et parfois contraintes – à troquer un portefeuille de politiques urbaines plutôt orientées vers la redistribution et le versement d'un salaire social par la production de services collectifs, pour des politiques de l'offre orientées vers la création d'un « *good business climate* » susceptible d'attirer des entreprises, investisseurs et classes sociales privilégiées devenues nomades<sup>49</sup>. Cette réorientation des agendas urbains dans un sens entrepreneurial et néolibéral explique la floraison des politiques de marketing, de planification stratégique, la course aux équipements et événements de prestige, la reconquête des centres urbains et la gentrification qui ont caractérisé les villes du monde anglo-américain mais aussi d'Europe continentale à partir des années 1980. Les chercheurs adoptant cette posture se sont donc interrogés sur le rôle que peut jouer le développement urbain durable dans ce contexte<sup>50</sup>. La fortune qu'ont connu les discours sur la ville durable est au croisement des deux évolutions mentionnées précédemment. La métropolisation induit des pressions de plus en plus grandes sur les environnements urbains ; en même temps, les qualités environnementales d'une ville sont identifiées par les élites urbaines comme un facteur clé pour attirer les groupes sociaux qui sont les principaux protagonistes des secteurs d'activités typiques du capitalisme financier et de l'économie de la connaissance (ou encore créative) qui sont censées constituer l'avantage comparatif des économies occidentales<sup>51</sup>. Cette vision est d'ailleurs légitimée par un ensemble de travaux – parfois mues par des visées normatives – cherchant à faire de

---

<sup>49</sup> HARVEY D., « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism », *Geografiska Annaler B*, vol. 71, n° 1, 1989, p. 3-17 ; MOULAERT F., RODRIGUEZ A., SWYNGEDOUW E. (éd.), *The Globalized City : Economic Restructuring and Social Polarization in European Cities*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

<sup>50</sup> KRUEGER R., GIBBS D. (éd.), *The Sustainable Development Paradox : Urban Political Economy in the United States and Europe*, New York, Guilford Press, 2007 ; WHITEHEAD M., « (Re)Analysing the sustainable city : nature, urbanization and the regulation of socio-environmental relations in the UK », *Urban Studies*, vol. 40, n° 7, 2003, p. 1183-1206 ; BÉAL V., « Politiques urbaines et développement durable : vers un traitement entrepreneurial des problèmes environnementaux ? », *Environnement urbain/Urban Environment*, n° 3, 2009, p. 64-82.

<sup>51</sup> ASCHER F., « Effet de serre, changement climatique et capitalisme clean-tech », *Esprit*, n° 342, 2008, p. 150-164.

l'environnement, de la qualité de vie et plus généralement des aménités urbaines l'un des moteurs de la croissance économique des villes<sup>52</sup>.

Les objets de prédilection de ce type d'approche sont généralement de niveau mésosociologique. L'approche dominante consiste le plus souvent à analyser l'évolution de la place des enjeux environnementaux dans les agendas urbains et l'évolution du contenu et des finalités des politiques environnementales. À l'étude de l'évolution du contenu de ces politiques est souvent associée l'étude des types d'acteurs mobilisés par les politiques du développement urbain durable. Les chercheurs adoptant cette posture voient généralement dans le développement durable un ensemble d'outils discursifs ayant permis de dépasser les contradictions entre protection de l'environnement et développement économique et de rendre le capitalisme compatible avec l'écologie.

Les résultats de ces travaux concordent ainsi généralement pour conclure à un enrôlement de la durabilité dans les stratégies de compétitivité des villes. Le développement urbain durable est généralement réduit à son pilier environnemental ; pilier environnemental qui n'est « découvert » et décliné en politiques que parce qu'il est devenu rentable et vendeur. La promotion des enjeux d'écologie urbaine, comme le montrent Béal et Bonnard dans leur chapitre respectif, ne peut se comprendre que comme un avatar des stratégies urbaines visant à produire des espaces urbains aptes à positionner favorablement la ville dans la compétition territoriale, des espaces sécurisés et segmentés permettant aux groupes dominants d'échapper aux rencontres non choisies<sup>53</sup>. De ce point de vue, les écoquartiers sont un exemple topique. Ils participent à une « écocentrification » des villes<sup>54</sup>. L'autre résultat majeur de ces travaux est le constat d'une contribution du développement durable à la dépolitisation des enjeux urbains et environnementaux, constat que l'on retrouve chez Erik Swyngedouw dans ces pages, mais aussi chez Peter Marcuse<sup>55</sup>. Le succès du développement urbain durable est dû à la possibilité qu'il offre de faire passer les solutions à la crise écologique comme des solutions de bon sens, de nature uniquement technique et, surtout, profitables à tous les groupes sociaux. Dès lors que la crise écologique est planétaire et globale, les solutions qui lui seront trouvées sous-entendent des coûts assumés à parts égales par tous les groupes sociaux et des bénéfices dont les retombées seront tout aussi équitablement réparties. Le discours sur le développement urbain durable véhicule l'idée de complémentarités nécessairement vertueuses entre échelles, temporalités et secteurs, mais ce qui est bon pour l'environnement n'est pas nécessairement socialement équitable<sup>56</sup>. Les groupes sociaux les plus fragiles sont généralement les plus exposés dans les villes aux plus grandes nuisances environnementales, celles qui sont directement ressenties (nuisances sonores, pollution atmosphérique, etc.) : leurs priorités seront avant tout la résorption de ces nuisances alors même que des groupes plus privilégiés et plus protégés fixeront le changement climatique en tête de leurs priorités.

---

<sup>52</sup> CLARK T.N., *The City as an Entertainment Machine*, New York, Elsevier, 2004 ; FLORIDA R., *Cities and the creative class*, New York, Routledge, 2005 ; GLAESER E., *Cities, Agglomeration and Spatial Equilibrium*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

<sup>53</sup> JOUVE B., LEFEVRE C., « Métropoles confisquées : élites économiques et grands élus aux commandes », in DA CUNHA A., KNOEPFEL P., LERESCHE J.-P., NAHRATH S. (éd.), *Enjeux du développement urbain durable : transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, p. 405-424.

<sup>54</sup> DOOLING S., « Ecological Gentrification : A Research Agenda Exploring Justice in the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n° 3, 2009, p. 621-639 ; QUASTEL N., « Political Ecologies of Gentrification », *Urban Geography*, vol. 30, n° 7, 2009, p. 694-725.

<sup>55</sup> MARCUSE P., « Sustainability is not enough », *Environment and Urbanization*, vol. 10, n° 2, 1998, p. 103-111.

<sup>56</sup> BICKERSTAFF K., BULKELEY H., PAINTER J., « Introduction: Justice, Nature and the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n° 3, 2009, p. 591-600.

Bref, si le développement urbain durable a pu faire sortir les enjeux environnementaux de leur ghetto sectoriel, c'est souvent au prix d'une vision irénique, consensualiste, voire parfois populiste de ces enjeux qui contribue à les dépolitiser et à les priver de leur potentiel de remise en cause des inégalités. Dans cette perspective, le développement urbain durable n'est pas une idéologie ou une utopie positive, dira Swyngedouw ; c'est un rideau de fumée.

L'ambition de ce chapitre introductif et, plus généralement, de cet ouvrage n'est nullement d'opérer un tri sélectif des postures de recherche face au développement urbain durable et de distribuer bons et mauvais points. La diversité des postures que les chercheurs peuvent adopter face à cet objet scientifique difficilement identifiable ne relève pas d'une situation pathologique. Les sciences sociales sont et doivent rester multiparadigmatiques. L'objectif de cet ouvrage est bien de faire la preuve que ces différentes postures sont toutes *a priori* valables, à condition que nous demeurions conscients de leurs potentialités, vertus heuristiques, limites et angles morts et que nous nous interrogerions sur le statut épistémologique qu'elles réservent au développement urbain durable ainsi que sur les conséquences possibles de ces choix sur les résultats des recherches.